



Le 11 mai 2022

## **FO et la CFDT s'adressent au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général de Safran pour obtenir des augmentations de salaires plus fortes et le retour intégral de l'abondement et de l'intéressement en 2023.**

### **Extrait du courrier envoyé :**

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général,

Depuis plusieurs mois maintenant, les salariés du Groupe subissent de plein fouet une violente envolée des prix. Aucun budget n'échappe à cette inflation durable, des prix de l'alimentaire aux prix du carburant, en passant par la hausse de l'énergie et des loyers. **Le maintien du pouvoir d'achat est aujourd'hui et de loin, la première préoccupation des salariés de Safran en France.** (...)

La seconde préoccupation majeure que nous devons vous remonter réside dans **une attente forte de justice sociale et le besoin d'une juste reconnaissance des efforts consentis depuis plus de 2 ans maintenant par les salariés.**

En effet, que ce soit pour faire face à la charge de travail rendue plus difficile en situation de surrégime quasi permanent, à la réduction permanente des coûts opérationnels ou des efforts financiers consentis sur notre rémunération, **nous avons beaucoup donné et nous continuons de nous investir chaque jour pour relever les défis des nouvelles montées en cadence, de la transformation numérique de nos usines et celui de l'urgence climatique avec la décarbonation de l'aviation.**

Grâce à ces efforts d'adaptation et à la reprise du trafic aérien, notre Groupe retrouve une croissance durable avec une augmentation attendue de notre chiffre d'affaires pour 2022 de l'ordre de 3 milliards d'euros soit +20 % et une profitabilité prévue à 13 % en hausse de 1,2 point.

Aussi, au moment où le Conseil d'Administration examine sa pratique de retour aux actionnaires, **la question de la juste rémunération des salariés en sortie de crise est essentielle. Rémunérer nos investisseurs selon la pratique historique d'un taux de distribution de 40 % du résultat et en même temps, demander aux salariés de continuer à faire des efforts et à se serrer la ceinture serait inaudible.**

Par ce courrier intersyndical, **nous vous demandons donc de revenir à notre pratique historique de partage des fruits de la croissance pour les salariés avec, d'une part, des mesures salariales permettant de développer le pouvoir d'achat des salariés, et d'autre part, le versement intégral des primes d'intéressement et des abondements de l'épargne salariale dès 2023.** (...)

Pour l'Intersyndicale, les coordinateurs Groupe Safran